

FONDATION NATIONALE
DES SCIENCES POLITIQUES

Cahiers de la fondation nationale
des sciences politiques

GÉRARD DUPRAT

189

RÉVOLUTION
ET
AUTOGESTION
RURALE
EN ALGÉRIE

COIS 430 00 37

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION	9
VERS L'AUTOGESTION 1 ^{er} novembre 1954 - avril 1963	
CHAPITRE I : LE PROJET REVOLUTIONNAIRE	13
I. Les deux visages du FLN	14
II. L'idéal révolutionnaire	22
Les dogmes	22
La signification contractualiste	30
Le système politique	34
III. Le programme de Tripoli	41
Le programme du PCA	41
Les silences de Tripoli	43
Surdétermination et idéologie	47
CHAPITRE II : LES COMITES DE GESTION SUR LES BIENS VACANTS	56
I. L'UGTA et les biens vacants	59
« Réformisme » au plan national	59
Initiatives des militants locaux	63
II. L'héritage colonial	72
Etendue du secteur vacant	72
Valeur de l'héritage	75
III. L'ensemble des comités de gestion	83
Difficultés de l'héritage	83
« Socialisme spontané » et « autonomie de gestion » ?	89
CHAPITRE III : LE CHOIX DE L'AUTOGESTION	94
I. Les étapes de la décision	95
Rappel des thèmes de l'autogestion	95
Le BNBV et les décrets d'octobre	101
Poids du contexte politique : syndicat, parti, Etat	107

II. Les décisions	114
Fermes du peuple ou fermes d'Etat ?	114
ONRA et décrets d'autogestion	119
III. L'idéologie et les institutions d'autogestion	123
Engagement à la démocratie directe	123
Cellule et tutelle	126
Institutions gigognes	131
Autogestion et communauté nationale	133

OFFICE NATIONAL DE LA REFORME AGRAIRE ET AUTOGESTION

avril 1963 - septembre 1966

CHAPITRE I : LES DEBUTS DE L'ONRA	145
I. « L'empirisme » de la prise de tutelle	145
Organisation et recrutement	146
Prise de pouvoirs et centralisation	154
Missions et ambitions	161
Recensement et regroupement des domaines	163
II. La résistance immédiate et ses effets	171
Le conflit avec le BNASS et les anciens tuteurs	172
Le congrès des fellahs et la politique présidentielle	177
CHAPITRE II : LA TROISIEME FORMULATION DOCTRINALE DU PROJET REVOLUTIONNAIRE	187
I. L'accès à l'idéologie d'autogestion	188
II. Le programme du FLN : la « ligne générale »	199
La méthode critique	199
L'autogestion : règne de la liberté	202
III. La Charte d'Alger : les tâches à accomplir	206
Société non révolutionnaire et édification économique	206
« Masses laborieuses » ou « masses », et parti	208
« Volonté générale » et « pouvoir révolutionnaire »	212
CHAPITRE III : L'ETAT DANS L'ETAT	220
I. « Tout le pouvoir »	221
Syndicalisme révolutionnaire et autogestion	221
Tutelle, réseau coopératif et circuit financier	230
II. Le temps des bilans	239
Bilan à la production	240
Comptes d'exploitation	248
Crise de financement en 1966	255

CHAPITRE IV : 19 JUIN ET AUTOGESTION RURALE	260
I. L'esprit du 19 juin	260
II. « Autonomie de gestion » et « décentralisation »	269
III. Les difficultés gouvernementales et la crise de la tutelle	273

L'AUTONOMIE DE GESTION

1963-1969

CHAPITRE I : AUTOGESTIONNAIRES ET PRODUCTEURS	288
I. Cadre particulier à l'autogestion rurale	289
Analyse quantitative de l'emploi	289
Les « interférences »	293
II. L'autonomie de gestion	303
Dépérissement des institutions de base et effacement de la tutelle	303
Elite politique et élite technique	310
III. Polyarchie et anarchie	320
CHAPITRE II : IDEOLOGIE ET OPINION	335
I. Démopédie	335
Animation autogestionnaire	336
Promotion coopérative	340
II. Problèmes d'opinion	345
Opinions collectives à l'égard de la collectivité	349
Opinions à l'égard de l'effet cellulaire	355
CHAPITRE III : LA RELANCE SOCIALISTE DE 1966-1967	368
I. La décentralisation de l'autogestion	368
Première codification des règles du système révolutionnaire ..	368
Réforme administrative	377
Décentralisation financière et commerciale	383
II. Autogestion algérienne et révolution arabe au printemps 1967	388
Autogestion ministérielle	388
Socialisme présidentiel	394
CHAPITRE IV : VERS LES REFORMES	401
I. Fonctionnement du secteur autogéré en 1967 et 1968	402
Nouvelles tutelles	402
Résultats commerciaux et financiers	407
II. Autogestion et crise du régime en 1967	419

CHAPITRE V : LES REFORMES DU SOCIALISME D'AUTOGESTION	432
I. Le réajustement du système politique	432
Le pouvoir révolutionnaire	432
Le débat sur l'autogestion	440
Création des Offices	443
II. L'enrichissement de l'autogestion	451
CONCLUSION	465
LISTE DES SIGLES	473
ANNEXES	
I. Financement de l'agriculture dans le département d'Oran (1954-1958)	474
II. Financement de l'agriculture (1954-1965)	476
III. Comptes d'exploitation du secteur autogéré agricole (1963-1968)	478
IV. Note sur l'emploi	482
ELEMENTS DE BIBLIOGRAPHIE	485
LISTE DES CARTES	
Répartition de la propriété européenne en Oranie	77
Plan de culture du secteur socialiste (1965-1966) Algérie ouest et centre	152
Plan de culture du secteur socialiste (1965-1966) Algérie centre et est	164
Répartition des surfaces agricoles utiles dans le département d'Oran	167
Main-d'œuvre agricole totale	291

INTRODUCTION

Consacrée à l'autogestion rurale et à ses rapports avec le système politique révolutionnaire algérien, cette étude a une approche historique. L'histoire — la simple mais prioritaire prise en compte du changement apporté par le temps — paraît en effet apte à introduire ici une cohérence. Plus que des continuités, elle établit des liens entre des domaines d'efficacité dont l'observation immédiate pourrait faire croire à l'autonomie quasi totale : ainsi de la doctrine algérienne d'autogestion et de sa pratique. Indiquons dès maintenant à cet égard les limites de l'étude et leurs raisons. On abandonnera l'expérience algérienne au moment des réformes du système d'autogestion promulguées par le gouvernement du président Boumediène en 1969, car elles ont précisément pour fin de réconcilier une théorie et une pratique dans un système politique progressivement structuré. Une époque se terminait ainsi, commencée lors de la création des premiers comités de gestion pendant l'été de l'indépendance, ou plutôt dès la formulation du projet révolutionnaire pendant la guerre de libération nationale, dont on constatera qu'elle accède bien, à sa manière, à l'idée d'autogestion. En donnant la « révolution agraire » comme preuve d'une authentique indépendance, cette première formulation justifie aussi le choix de l'autogestion rurale par notre étude, indépendamment du dépérissement rapide de l'autogestion algérienne ailleurs que dans les anciens domaines coloniaux.

On voit déjà qu'il n'y aura là ni étude de sociologie paysanne ou d'économie rurale, ni de sociologie politique pas plus en traitant de l'ensemble national que du secteur autogéré oranien pris comme base de contrôle pour sa richesse, sa diversité et son expérience politique. Notre sujet est « l'autogestion » et il ne paraît pas inutile qu'un travail soit consacré à une « idée », pour le moins complexe, dont il a été et il est constamment d'usage d'écartier la compréhension pour juger des faits qui la concernent. Cet intérêt s'entend d'autant mieux que la particularité algérienne fut de concentrer longtemps l'attention et l'effort nationaux sur l'exigence idéologique et la primauté de l'idéologie, par nécessité interne au projet révolutionnaire que se donnait l'Algérie indépendante pour être elle-même, mais aussi par des traits spécifiques au système politique algérien qu'il nous faudra éclairer.

En bref, il nous paraît que le projet d'autogestion étant un des piliers, un moment même la base, donné à la construction nationale, son étude intro-

duit au cœur des problèmes propres à cette époque algérienne. Mais pas seulement algérienne ; et deux références indiqueront les autres partis pris par cette étude.

L'une à Proudhon, dont il est redevenu d'usage de faire le père de l'autogestion, depuis le renouveau de cette idée, auquel l'Algérie a participé, dans la « société européenne ». Ecrire en juin 1847 : « Un jour viendra l'indépendance pour l'Algérie, mais alors la société européenne sera renouvelée », n'était pas une banalité. On pourra apprécier la justesse de la prophétie, mais en concluant que le décalage historique aperçu par Proudhon, dont l'autogestion algérienne a subi les effets, n'est pas sans concerner non plus le modèle révolutionnaire qu'il dessina, par le renouveau même de la société européenne. Par là, l'entrelac des mots et des choses, approché en Algérie dans les composantes de sa relation particulière tradition-modernité, a une signification plus générale ; lorsque l'Algérie manie les maîtres mots, liberté, justice, démocratie, lutte des classes, révolution, elle informe sur eux autant que sur elle.

« Nous ne prétendons pas montrer comment les hommes pensent les mythes, mais comment les mythes se pensent dans les hommes et à leur insu ». On ne développera pas ce dernier parti, espérant que les déficiences de ce travail ne feront pas juger trop présomptueuse cette référence à l'auteur de *l'Anthropologie structurale*.

On ne peut terminer cette introduction sans dire à M. Pierre Marthelot, directeur d'études à l'École pratique des hautes études, la reconnaissance que nous avons pour le soutien qu'il nous a apporté et sans adresser nos remerciements à ceux qui en Algérie, de 1964 à 1969, ont témoigné de l'hospitalité et de l'intelligence du cœur traditionnelles dans ce pays : sans elles, ce travail, auquel ils ont participé en agissant et en réfléchissant devant nous, aurait été impossible.

PREMIERE PARTIE

VERS L'AUTOGESTION 1^{er} novembre 1954 - avril 1963

Lorsqu'un an après les accords d'Evian, par les décrets de mars 1963, l'Algérie livrait à l'autogestion le secteur le plus évolué de sa vie économique, le choix ne portait pas seulement sur un mode d'organisation de la production et de la gestion des biens devenus vacants par départ de leurs propriétaires ou nationalisation. Le choix était politique au double sens du terme : dans sa forme et dans son contenu. La décision du pouvoir, récemment-dégagé de la crise qui avait suivi la reconnaissance de l'indépendance, concrétisait une orientation socialiste et révolutionnaire fondant sa légitimité, par-delà la législation institutionnelle reçue à la fin de cette crise. L'autogestion se trouvait donc liée à la nature et au sort de ce pouvoir. Mais le choix était aussi plus profondément politique, car le système établi sous-entendait une définition des rapports entre le citoyen producteur et l'Etat-nation dont on attendait qu'ils modèlent l'ensemble algérien à partir de ce secteur pilote du socialisme.

Par-delà l'étude de ces choix et celle de leur rapport avec ce contexte, dont le poids tant dans le domaine politique qu'économique fut à juste titre largement souligné à l'époque, il apparaît pourtant que l'autogestion se situait dans une problématique politique plus large, obligeant à rechercher ses significations dans une continuité plus ancienne.

En proposer des analyses ne signifie pas que l'on sous-estime leur caractère provisoire. A tout le moins permettent-elles de se livrer à quelques remarques sur la relation entre le réel et l'idéal, lorsque s'édifie une idéologie et une politique révolutionnaires.

Ce n'est pas mener une double entreprise, mais rendre la première possible. Dès 1964, J. Teillac écrivait prudemment mais sans équivoque : « S'il faut la (l'autogestion) juger en se référant aux normes occidentales ¹... ». L'essentiel des difficultés de toute étude portant sur l'Algérie nouvelle est là : le passé récent autant que tout ce qui reste de ce passé dans le pays comme

1. TEILLAC (J.), *Autogestion en Algérie*, Peyronnet, p. 65.